

Depuis 1993 (réforme Balladur) jusqu'à 2010 (loi Fillon) en passant par 2003, les réformes successives des retraites visent à réduire les pensions et à remettre en cause les principes d'une protection sociale solidaire, pour favoriser le développement l'épargne individuelle au profit des fonds de pension, des banques, des assurances des grands groupes financiers .

Du 7 au 11 octobre 2013, le nouveau projet de loi, présenté par le gouvernement en place depuis mai 2012, **est examiné et débattu par les députés**. Il sera sanctionné par un **vote (en 1^{ère} lecture : pas de navette) le mardi 15 octobre**. Il passera ensuite par le sénat pour un vote définitif souhaité en décembre. **Ce projet s'inscrit dans la droite lignée des précédents**.

Dans la continuité de nos luttes précédentes contre des réformes injustes, nous refusons le nouvel allongement, par le gouvernement actuel, de la durée de cotisation pour l'accès à la retraite à taux plein (**43 ans pour les natifs de 1973 à l'horizon 2035 avec augmentation des trimestres cotisés dès 2020**). Nous exigeons aussi la suppression de la décote.

S'agissant du financement, le gouvernement annonce des mesures qui préservent le patronat et vont peser lourdement sur les salariés et les retraités: la compensation complète pour les employeurs de la hausse des cotisations patronales par une baisse du prélèvement de la branche « famille », le report de la revalorisation des pensions du 1 avril au 1^{er} octobre 2013 et **dès début 2014**, une augmentation de la TVA touchant tous les foyers. **L'effet cumulé de la hausse immédiate** (dès la proclamation de la loi) **des cotisations et de la poursuite du gel du point d'indice** dans la fonction publique avec la hausse de la CSG décrétée lors des réformes antérieures, aura un effet immédiat sur le pouvoir d'achat : **nos salaires et pensions continueront à être en baisse !** De plus, ces mesures qui ne s'attaquent pas à l'emploi (pourtant une des sources de financement), vont à l'encontre de la croissance économique et dégraderont encore les comptes des régimes de retraites.

Les jeunes, les femmes et les retraités paieront une note encore plus salée!

La FSU affirme que d'autres choix sont possibles pour financer les retraites. Aussi afin de dis-séquer le projet du gouvernement et de développer toutes les autres pistes de financements possibles, nous vous invitons à une :

**Réunion-Débat sur l'avenir des retraites
le mardi 15 octobre 2013 de 14h30 à 17h30
à l'Amphithéâtre de l'IUFM Bourgogne
72 rue du Faubourg de Bourgogne à Orléans**

autour d'un diaporama conçu et animé par un membre de la FSU.

- **Récapitulatifs des réformes brutales et injustes depuis 1993**
- **Les fausses évidences prônées par le gouvernement**
- **Les mesures du projet de 2013**
- **Comment financer les retraites autrement ?**
- **Les propositions de la FSU**

